

Loi sur l'Eau et GEMAPI : Analyser, sécuriser et piloter un projet en territoire de montagne (2 jours)

Le 14/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Repérer les principaux enjeux liés à l'eau dans un projet d'aménagement et rechercher les rubriques réglementaires applicables.
- Examiner la cohérence d'un dossier Loi sur l'Eau, identifier les informations manquantes et rédiger une demande de compléments.
- Distinguer précisément les responsabilités du service instructeur, du maître d'ouvrage et des intervenants techniques.
- Structurer une opération GEMAPI et expliquer ses arbitrages techniques ou juridiques aux élus et riverains.
- Mobiliser et valoriser ses compétences cartographiques et réglementaires lors d'un entretien de recrutement.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1 : Loi sur l'Eau : Diagnostic territorial, analyse réglementaire et instruction de dossier

MATIN : Diagnostic territorial, fonctionnement des bassins versants et nomenclature IOTA

- **Passer du diagnostic territorial à l'analyse réglementaire**
 - Distinctions clés : constater un enjeu, évaluer une incidence et vérifier une obligation.
 - Clarifier le rôle respectif du préfet, de la DDT, de l'OFB, de la DREAL, des collectivités et des bureaux d'études.
 - *Application pratique* : Analyse d'une carte de vallée alpine pour repérer les milieux sensibles, les usages et les acteurs à consulter.
- **Comprendre le fonctionnement d'un bassin versant en montagne**
 - Analyser les dynamiques d'hydrologie, d'hydraulique, le lit mineur/majeur, les étiages et le transport solide.
 - Évaluer les spécificités des torrents, les effets des aménagements touristiques, des embâcles et des zones humides.
 - *Application pratique* : Étude d'un ouvrage de protection pour expliquer les déplacements de risques vers l'aval.
- **Identifier les procédures « Loi sur l'Eau » (Articles L. 214-1 et R. 214-1)**
 - Décodage de la logique IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux, Activités) et lecture de la nomenclature.
 - Articuler la déclaration et l'autorisation environnementale sans déduire le régime de sa seule appellation.

CONTACTEZ
NOUS



Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- *Application pratique* : Construction d'un tableau de suivi (composante projet, incidence, rubrique à examiner, données requises).

APRÈS-MIDI : Lecture critique de dossier, réforme de l'instruction et cas pratique

- **Lire et critiquer un dossier de demande**
 - Examiner l'état initial, les variantes, les mesures ERC (Évitement, Réduction, Compensation) et le suivi.
 - Vérifier l'articulation avec le SDAGE, le SAGE, Natura 2000, les espèces protégées et le défrichement.
 - *Application pratique* : Analyse d'un dossier fictif incomplet (inventaires insuffisants, effets aval non étudiés).
- **Comprendre le déroulement de l'instruction et le contrôle**
 - Intégrer la réforme des demandes d'autorisation environnementale (consultation parallélisée, participation du public).
 - Traiter les étapes : complétude, régularité, consultations des services, décision, prescriptions et contrôles de chantier.
 - *Application pratique* : Rédaction d'une demande de compléments claire et précise à destination du porteur de projet.
- **Mise en situation globale : Aménagement routier en vallée alpine**
 - Analyser un projet complexe (élargissement de voirie, franchissement de torrent, stationnement, zone humide).
 - *Application pratique* : Production d'une note d'analyse complète (enjeux, procédures, lacunes, points de vigilance) dans la posture d'un service instructeur.

JOUR 2 : GEMAPI : Structuration des opérations, gouvernance et mise en situation professionnelle

MATIN : Gouvernance GEMAPI, prévention des inondations et sécurisation juridique

- **Définir la compétence GEMAPI et ses limites (Article L. 211-7 I - 1°, 2°, 5°, 8°)**
 - Clarifier l'articulation entre intercommunalités, syndicats, EPAGE, EPTB, eau potable, assainissement et gestion de crise.
 - Distinguer la compétence de gestion, la police de l'eau et le maintien des obligations d'entretien des riverains.
 - *Application pratique* : Exercice de classification de situations réelles (digues, alerte, entretien de berges, réseaux pluviaux).
- **Concilier prévention des inondations et restauration des milieux aquatiques**
 - Étudier les espaces de mobilité, les zones d'expansion des crues, la continuité écologique et les solutions fondées sur la nature.
 - Maîtriser la notion de système d'endiguement, de zone protégée, de niveau de protection et de risque résiduel.
 - *Application pratique* : Comparaison de trois réponses à une érosion de berge (protection localisée, recul d'équipement, restauration).
- **Sécuriser les interventions publiques et la maîtrise foncière**
 - Articuler la Déclaration d'Intérêt Général (DIG), la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), les servitudes et les acquisitions.
 - Encadrer le régime des interventions d'urgence et la gestion post-crue.
 - *Application pratique* : Traitement d'un cas d'intervention en domaine privé pour répondre aux sollicitations d'un élu.

APRÈS-MIDI : Master des opérations, financement et cas final de préparation à l'emploi

- **Piloter les études, les marchés publics et le suivi des travaux**
 - Structurer les missions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.
 - Définir le besoin et rédiger un cahier des charges (expertises hydrauliques, écologiques, géotechniques).
 - *Application pratique* : Élaboration de la trame d'un cahier des charges pour une étude de restauration de torrent.

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382

- **Programmer, financer et concerter les projets territoriaux**
 - Intégrer les PAPI (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations) et la taxe GEMAPI dans le montage financier.
 - Mener la concertation avec les élus, les habitants et les acteurs touristiques.
 - *Application pratique* : Conception d'une fiche opération complète (objectifs, calendrier, porteur, budget, financements).
- **Cas final de synthèse et simulation d'entretien d'embauche**
 - Traiter le projet de restauration d'un torrent bordant un camping, une route et des parcelles privées.
 - *Application pratique* : Présentation d'une stratégie d'intervention (carte des enjeux, note aux élus, posture d'instructeur DDT) puis simulation de questions d'entretien de recrutement.

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382